

## RECTIFICATIFS

**Rectificatif à la décision 2012/635/PESC du Conseil du 15 octobre 2012 modifiant la décision 2010/413/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran***(«Journal officiel de l'Union européenne» L 282 du 16 octobre 2012)*1. Page 61, article 1<sup>er</sup>, au point 6):*au lieu de:* «b) les transferts relatifs à des opérations concernant des vivres, des soins de santé ou des équipements médicaux ou répondant à des besoins agricoles ou humanitaires inférieurs à 100 000 EUR [...]»*lire:* «b) les transferts relatifs à des opérations concernant des vivres, des soins de santé ou des équipements médicaux ou répondant à des besoins agricoles ou humanitaires supérieurs à 100 000 EUR [...]»

2. Page 68, annexe, point II. B, à l'entrée 31:

*au lieu de:*

«31.	National Iranian Tanker Company (NITC)	35 East Shahid Atefi Street, Africa Ave., 19177 Téhéran, P.O. Box: 19395-4833, Tél: +98 21 23801, Email: info@nitc-tankers.com; tous les bureaux dans le monde	Entreprise d'État fournissant un soutien financier au gouvernement iranien	16.10.2012»
------	--	--	--	-------------

*lire:*

«31.	National Iranian Tanker Company (NITC)	35 East Shahid Atefi Street, Africa Ave., 19177 Téhéran, P.O. Box: 19395-4833, Tél: +98 21 23801, Email: info@nitc-tankers.com; tous les bureaux dans le monde	Effectivement contrôlée par le gouvernement iranien. Fournit un soutien financier au gouvernement iranien par l'intermédiaire de ses actionnaires qui entretiennent des liens avec le gouvernement.	16.10.2012»
------	--	--	---	-------------